

COMPTE RENDU COMMISSION TOURISME ET LOISIRS SPORTIFS SAISON 2021-2022

Cette saison marque la fin du COVID. Malgré cela, les gens ont du mal à se déplacer.

Néanmoins, les “ramons chez nos voisins” proposés par 8 clubs ont trouvé leur public. Les randonnées fédérales également.

Afin d'aider les gens à plus de mobilité, certains clubs de la Ligue vont ramer chez le club voisin en dehors de RCNV. La coulisse peut être payante. Le but est de redonner l'envie et l'impulsion à chacun de se déplacer dans un autre club et y découvrir un autre plan d'eau.

A noter l'arrivée de Clément Depoorter, TSR auprès de la Ligue, qui contacte les clubs afin de définir leurs attentes.

1- L'offre existante :

- Les **RCNV** : cette formule rencontre ses adeptes et évite aux rameurs de se déplacer trop loin pour y découvrir un autre plan d'eau. Pour la nouvelle saison, 7 clubs se sont positionnés :

- Aviron Toulousain : 22 janvier
- Perpignan : 4 février
- PSAR : 18 mars
- MUC : 26 mars
- Montauban : 28 mai
- Carcassonne : 10 juin
- Port la Nouvelle : 25 juin

A noter que le club de Beaucaire qui est en travaux ne pourra pas nous accueillir cette année. Le club de Balaruc, qui organise sa randonnée fédérale, ne s'est pas porté candidat cette année.

2- Les randonnées fédérales (randon'aviron) :

5 clubs organisateurs en 2021-2022 : Balaruc, Cahors, ATTPR, Moissac et Le Grau du Roi. Cette année, voici les candidats :

- Etang de thau le jardin de la mer (Balaruc) : les 1er et 2 avril

- La descente du Lot (Cahors) : du 16 au 18 juin
- Le rallye du canal du midi (ATTPR) : du 21 au 28 août
- La randonnée gourmande (St Livrade sur Lot) : du 8 au 10 septembre
- La randonnée du chasselas (Moissac) : 23 et 24 septembre
- Les boucles du Vidourle (Le Grau du Roi) : 4 et 5 novembre.

La commission de la Ligue a demandé à la FFA un assouplissement du cahier des charges de rando'aviron. En effet, l'obligation de proposer 30 coulisses aux clubs est un frein à l'organisation de la randonnée. Rien n'a été fait en ce sens pour cette saison.

A noter que la FFA n'envoie plus de catalogues, il faut que le club en fasse la demande.

- Les régates accessibles aux loisirs :
 - L'hivernale Agathoise (Agde) : 11 décembre 2022
 - La régata de Noël : 11 décembre 2022
 - La régata de Bouillac
 - La Flamingo Régatta (Salses le chateau) : 7 mai
 - Rallye du Canal du midi : du 21 au 26 août
 - Open Occitanie de Banc fixe (Port Barcarès)

3- Les stages :

- La rivière :

Ils sont plébiscités. Le club de Montauban qui propose annuellement un perfectionnement à la pratique rivière a vu son stage rempli une fois de plus. Nous avons sollicité d'autres clubs pour essayer de répondre à cette demande. Le club d'Agde est d'accord pour en organiser un sur la nouvelle saison. Nous allons contacter d'autres clubs afin de proposer d'autres dates et lieux de pratique.

- La mer :

En parallèle, un stage de découverte à la pratique en mer a été proposé et organisé par les clubs de Balaruc et La Grande Motte. Ce ne sont pas moins de 20 rameurs qui ont répondu présents. A cette occasion, les rameurs ont pu valider les niveaux 1 et 2 du brevet de mer. La commission va réitérer cette offre car elle a plusieurs buts : permettre au rameur de découvrir un nouveau plan d'eau et lui donner accès à des randonnées en mer s'il a l'habitude de pratiquer en rivière. Rendre autonomes les

rameurs issus de la mer et garantir leur sécurité lors de sorties libres. Cette saison, ce sont les clubs de Carnon et le MUC qui sont intéressés pour organiser ce stage.

Pour les rameurs souhaitant s'investir dans la compétition (que nous avons appelé les "loisirs ++), nous réfléchissons à une formule sur plusieurs jours. A l'instar, de la formule qui est organisée sur le club de Cazaubon (à la demande de l'Aviron Toulousain), nous allons réfléchir sur une proposition de formule.

4- Les formations :

➤ Les réglages et réparations de bateaux :

Même si la formation d'initiateur et éducateur intègre le module "réglages", beaucoup de clubs sont demandeurs pour faire une mise en pratique. Le club de Montpellier (MUC) propose une session dans ses locaux. Le club de Béziers également (à condition de trouver une date sur le calendrier).

L'adhérent qui devait faire la formation sur le club de Balaruc était indisponible et la formation n'a pas pu se faire. Cette année, les clubs du MUC et du PSAR ont des adhérents susceptibles de former les personnes intéressées. Les dates seront proposées dès que cela sera possible.

➤ Formations fédérales :

○ Santé et handicap :

Certains encadrants bénévoles désirent approfondir leur accompagnement des adhérents. Une demande de "recyclage" a été demandée par plusieurs personnes qui n'encadrent pas suffisamment. Clément Depoteer (TSR à la Ligue) nous propose de participer aux stages de J14 afin de faire une "révision" et accompagner l'encadrant professionnel.

Certains clubs ont des rameurs "handis" qui doivent être encadrés et accompagnés de façon spécifique. La formation de coach handi n'est accessible qu'aux BP ou BJEPS... Les clubs ne disposant pas d'encadrement pro n'ont pas accès à cette formation à moins de passer un des diplômes professionnels. Afin de pallier à cette formation qui est chère et qui n'est pas forcément accessible à tout un chacun, nous pensons à une nouvelle appellation : **l'Aviron Bien être**. Cette dernière abordera un programme spécifique et permettra à l'adhérent de pratiquer son activité le plus longtemps possible sans se blesser. La prévention est un élément essentiel à la pratique sportive malgré les pathologies liées à l'âge. Nous attendons un retour de la Ligue et de la FFA pour savoir ce qui peut être proposé aux clubs. La formation pourra être réalisée en Occitanie ou Nouvelle Aquitaine.

- Mer :

Il y a beaucoup de demandes pour la formation d'initiateur et pas assez de clubs organisateurs. La question est posée de savoir si l'on peut avoir plusieurs clubs susceptibles d'organiser cette formation.

- Les brevets :

Le passage des brevets est très important. Ils sont passés en interne mais peuvent faire l'objet d'une session interclubs. Les clubs ne disposant pas d'encadrant susceptible de les valider peuvent se rapprocher d'un club voisin.

Les membres de la commission Tourisme et Loisirs sportifs restent à votre disposition.

- Josette Hospital : Emulation Nautique
- Christine Leclerc : Aviron Montauban
- André Perrot : ATTPR
- Laurence Teluob : Aviron La Grande Motte
- Josiane Velay : Aviron Balaruc

commission-loisir-sportif@avironoccitanie.fr

jvelay@sfr.fr